

La structure d'une pseudo-relative

Makoto KANEKO

Dans Kaneko (1996), j'ai proposé, pour la pseudo-relative (abrégée en PR) qui représente le jugement thétique, la structure suivante pareille à la construction à clitique nominatif réanalysé comme accord :

(1)a. Il y a [_{CP} que [_{IP} ma femme [_{I'} elle-est [malade]]]] (syntaxe)

b. Il y a [_{CP} [_{IP} ma femme [_{I'} qui-est [malade]]]] (morphologie)

Ainsi j'ai traité qui comme l'épel de l'amalgame du complémenteur et de l'accord au niveau de la morphologie après la syntaxe.

Mais en supposant que l'antécédent de la PR occupe Spec-IP comme les phrases représentant le jugement catégorique, cette analyse n'explique pas pourquoi ce type de PR sert exclusivement à représenter le jugement thétique. De plus, dans la structure (1), vu que le complémenteur se trouve dans C° en syntaxe, l'antécédent (ma femme) devrait se voir assigner le Cas nominatif par l'accord Spec-Tête de IP, (l'assignation de Cas est redéfinie comme la vérification de trait de Cas dans le programme minimaliste), ce qui n'est pas le cas pour la PR. Il s'agit plutôt du Cas accusatif, bien que la manière de l'assignation de Cas soit particulière dans cette construction comme la discussion ci-dessous le montrera. Dans ce qui suit, je tenterai de résoudre ces deux problèmes (pourquoi la PR représente-elle le jugement thétique ?, comment le Cas est-il assigné à l'antécédent ?) en précisant la structure interne de la PR.

1. Sémantique du jugement thétique

Cette partie a pour but de préciser les caractéristiques sémantiques d'un DP qui puisse être le sujet du jugement thétique, en récapitulant les définitions de Kuroda (1992). Selon Kuroda, le sujet du jugement thétique est ou bien une "présubstance", ou bien une "persistance".

La "présubstance" est représentée par un DP indéfini et correspond à une entité dont l'existence est établie seulement par rapport à l'événement dénoté. D'autre part la "persistance" est exprimée par un DP défini. Bien qu'elle ait la présupposition existentielle hors de l'événement désigné, elle possède avec la "présubstance" un point commun ; elle n'est pas le

locus auquel sont attribuées les propriétés. Elle n'assume un rôle cognitif que comme un simple composant de la situation dénotée. Si le DP est le locus auquel sont attribuées les propriétés, il est, pour parler comme Kuroda, une "substance", qui correspond en gros au topique.

Or, tous les DP définis ne peuvent pas exprimer la "persistance". Selon Kleiber (1987), le référent du DP avec un article défini peut être saisi à travers de la situation dénotée (selon son terme, la "circonstance d'évaluation"). Par contre, celui du DP défini avec un démonstratif est saisi indépendamment de la situation dénotée. Je suppose que parmi les DP qui ont la présupposition existentielle, un DP avec un article défini et un nom propre peuvent désigner la "persistance", mais pas une expression déictique comme un DP avec un démonstratif. Ci-dessous, lorsque je parle d'un DP défini sans précision supplémentaire, j'entends par là celui qui peut désigner la "persistance".

2. Syntaxe du jugement thétique

Cette partie cherche à préciser la structure syntaxique du jugement thétique. En la matière, Diesing (1992) avance une hypothèse intéressante, dont je récapitule d'abord certains points concernant notre discussion.

2.1. DP indéfini

Diesing (1992) adopte d'abord, suite à Milsark (1974), la distinction entre les déterminants fort et faible. Les déterminants forts (un article défini, chaque, tout, la plupart de, etc.) présupposent l'existence des entités auxquelles ils s'appliquent, tandis que les déterminants faibles (un article indéfini, quelque, plusieurs, beaucoup de, trois, etc.) sont ambigus pour la présupposition existentielle. Par exemple some dans (2a). ne présuppose pas l'existence d'esprits, qui est par contre présupposée dans (2b) :

(2)a. There are some ghosts in my house. (some non accentué affirme l'existence d'esprits) (Diesing 1992)

b. SOME ghosts are in the pantry; the others are in the attic. (l'existence d'esprits est présupposée) (ibid.)

Autrement dit, un déterminant faible qui n'a pas la présupposition existentielle, tel que some dans (2a). n'a pas la force quantificationnelle, et par suite une variable introduite par un NP doit être liée par quelque opérateur.

Diesing (1992) suppose ensuite la correspondance entre les représentations syntaxique et logico-sémantique. Je me borne au cas du DP-sujet indéfini qui n'a pas la présupposition existentielle. Selon Diesing (1992), l'interprétation de ce type de DP-sujet indéfini dépend de sa position en LF; s'il se trouve dans Spec-VP en LF, il reçoit la clôture existentielle, alors qu'il se trouve dans Spec-IP en LF, il est lié par un opérateur tel qu'un adverbe quantificationnel toujours. Diesing (1992) appelle le domaine qui accomplit la clôture existentielle portée nucléaire. Je donne un exemple du premier cas.

Diesing (1992) adopte la distinction entre le prédicat temporaire (stage-level) et le prédicat permanent (individual level) et suppose que le sujet du prédicat temporaire reçoit un rôle thématique dans Spec-VP comme (3a), à la différence du sujet du prédicat permanent qui reçoit un rôle thématique dans Spec-IP et reste là dans toute la dérivation, comme (4). Le premier type de sujet peut monter dans Spec-IP comme (3b) pour recevoir le Cas nominatif (Diesing n'invoque pas la vérification du trait D (EPP feature) de T comme un facteur qui déclenche la montée de DP-sujet). Ensuite en LF, ce type de DP-sujet faible revient dans Spec-VP où il s'est situé en premier lieu, pour recevoir la clôture existentielle, à la manière de l'abaissement de quantifieur (Quantifier Lowering) :

- (3)a. [_{IP} [_{VP} un chat [_{V°} dort]]]. (D-structure)
- b. [_{IP} un chat [_{VP} t [_{V°} dort]]]. (S-structure)
- c. [_{IP} [_{VP} un chat [_{V°} dort]]]. (LF)
- (4)a. [_{IP} le chat [_{VP} PRO [_{V°} est un animal]]]. (D-structure)
- b. [_{IP} le chat [_{VP} PRO [_{V°} est un animal]]]. (S-structure)
- c. [_{IP} le chat [_{VP} PRO [_{V°} est un animal]]]. (LF)

Quand un DP-sujet faible sans présupposition existentielle reçoit la clôture existentielle, on pourrait dire que son référent est identifié par rapport à l'événement dénoté. Ainsi ce type de DP indéfini correspond à la "présubstance" de Kuroda.

2.2. DP défini

Diesing (1992) ne discute pas directement la possibilité qu'un DP-sujet défini occupe Spec-VP en LF. Mais elle préconise un lien serré entre la présupposition existentielle (notion sémantique) et IP (domaine syntaxique). Ainsi selon cet auteur, un DP indéfini qui a la présupposition existentielle subit la montée de quantifieur (Quantifier Raising). On pourrait supposer donc que pour elle, un DP défini devrait sortir de la portée nucléaire, puisque son existence est présupposée. Mais, si on admet l'analyse du cas morphologique en japonais proposée par Kuroda (1992), il semble que la corrélation entre la présupposition existentielle et IP n'est pas nécessaire.

Selon Kuroda (1992), un DP en japonais doit recevoir ou bien un Cas abstrait ou bien un cas morphologique : un DP marqué par un cas morphologique ne se voit pas nécessairement assigner un Cas abstrait¹⁾. Par exemple, lorsqu'un DP-sujet d'un prédicat temporaire qui reçoit son rôle thématique dans Spec-VP est marqué morphologiquement par *ga*, il peut ne pas monter dans Spec-IP pour la vérification du Cas abstrait nominatif (la vérification du trait D ne serait pas pertinente ici. Il se peut que le trait D en japonais soit faible ou bien que sa nature soit différente de celle du français et de l'anglais. Par exemple, le trait D en français et en anglais serait nominale et nécessite donc la vérification par un DP, tandis que celui du japonais serait verbale et n'est pas vérifié par un DP. Sur ce point, voir Nash & Rouveret) et rester dans Spec-VP dans toute la dérivation, même si ce DP est défini :

- (5)a. [_{IP} [_{VP} Max *ga* [_{V°} nemut-]] teiru]. (D-structure)
- Nom dormir-Progressif

- b. [_{IP} [_{VP} Max ga [_{V°} nemut-]] teiru]. (S-structure)

Nom dormir-Progressif

- c. [_{IP} [_{VP} Max ga [_{V°} nemut-]] teiru]. (LF)

Nom dormir-Progressif

Je suppose que le DP-sujet défini se situant ainsi dans la portée nucléaire est un reflet syntaxique d'une "persistance" dans le sens de Kuroda (1992)²⁾. Un fait vient appuyer cette analyse. On pourrait supposer qu'un DP déictique ne peut pas être une "persistance" aussi bien en japonais qu'en français. En effet, les expressions déictiques ne peuvent pas être le sujet du jugement thétiq ue en japonais :

- (6)a. *kono/ano otoko ga nemut-teiru.

ce homme Nom dormir-Progressif

- b. *watashi/anata ga nemut-teiru.

1sg/2sg Nom dormir-Progressif

En français, lorsque IP existe, un DP-sujet doit monter dans Spec-IP pour la vérification du trait D³⁾ et l'assignation du Cas nominatif par AGR. Je suppose que pour un DP-sujet défini dont le trait D est vérifié et qui reçoit un Cas nominatif, l'abaissement en LF est difficile. Dans ce sens, ces deux opérations servent à rendre le DP-sujet "substance (topique)" :

- (7)a. [_{IP} a [_{VP} le chat [_{V°} dormi]]]. (D-structure)

- b. [_{IP} le chat a [_{VP} t [_{V°} dormi]]]. (S-structure)

- c. ?[_{IP} t a [_{VP} le chat [_{V°} dormi]]]. (LF)

Je ne soutiens pas pour autant que le sujet qui se voit assigner le Cas nominatif et dont le trait D est vérifié ne peut pas revenir dans Spec-VP, étant donné l'existence d'un exemple suivant :

- (8) Ça va ?

— Ça va pas du tout. Ma mère est morte hier soir.

Dans cet exemple, l'adverbe hier soir indique l'existence du temps indépendant du moment de l'énonciation et ma mère est marqué par le Cas nominatif. Ainsi les traits D et du Cas nominatif sont vérifiés. Et pourtant la phrase est de nature thétiq ue. Dans ce sens, la correspondance entre l'opération syntaxique et la logico-sémantique n'est pas complète. C'est l'existence de ce type d'exemple qui a empêché de chercher une corrélation entre la syntaxe et le type de jugement dans les langues comme le français. Néanmoins, je suppose que par défaut, le sujet défini dont le trait D est vérifié et qui reçoit le Cas nominatif a tendance à être interprété comme "substance". En effet, la langue parlée qui préfère éviter la surcharge de plusieurs fonctions par une seule construction attribue la construction le DP-sujet + prédicat comme (7b) à l'expression du jugement catégorique et pour exprimer le jugement thétiq ue, elle a plus de tendance à recourir à la PR.

Autrement dit, mon hypothèse est que la PR sert à assurer syntaxiquement la possibilité de l'abaissement du DP-sujet en LF, grâce à l'absence de l'assignation du Cas nominatif et de la vérification du trait D. J'en aborderai le mécanisme plus détaillé dans la prochaine partie.

3. Structure interne de la PR

Cette partie a pour but d'envisager la structure interne de la PR en question. Avant de proposer ma propre analyse, j'examine l'analyse de Cinque (1995), qui est la plus détaillée parmi les analyses proposées jusqu'à présent.

3.1. Analyse de Cinque (1995)

Après avoir montré la ressemblance distributionnelle entre la préposition réduite (small clause en anglais abrégée en SC) et la PR, Cinque (1995) avance l'idée que la PR est un type de SC. Selon cet auteur, la SC peut être ou bien AGRP ou bien CP. Le premier cas est illustré par les SC avec AP, NP et PP. Le second type de SC implique un TP abstrait requis, d'après Cinque, à cause de l'interprétation progressive. Cinque suppose que la ACC-ing construction en anglais qui reçoit l'interprétation progressive est aussi une SC-CP. Je présente les structures proposées par Cinque pour les deux types de SC⁴⁾ :

(9) Je ne supporte pas [_{AGRP} Jean et Marie [_{AGR'} habillés en scouts]] (traduction d'un exemple de Cinque 1995)

(10)a. J'ai vu [_{CP} [_{AGRP} Marie_i AGR [_{TP} T [_{CP} pro_i [_{C'} que-i (AGR_i) [_{AGRP} t_i pleurait]]]]]]]

b. I saw [_{CP} [_{AGRP} Mary_i AGR T [_{CP} [_{AGRP} t_i crying]]]]]⁵⁾

La structure (10a) est plus compliquée que la structure proposée par Guasti (1992) et Rizzi (1992), qui n'implique qu'un CP et qu'un AGRP :

(11) J'ai vu [_{CP} Marie_i [_{C'} que-i (AGR_i) [_{IP} pleurait]]]

Cinque donne trois justifications pour cette complication :

(a) la structure (10a) explique directement l'impossibilité de la cliticisation (*je l'ai vue qui pleurait) et de l'extraction de l'antécédent (*Marie que j'ai vue qui pleurait) par l'existence des deux barrières, alors que la structure (11) nécessite une explication indépendante pour cette contrainte.

(b) la PR peut être coordonnée avec le prédicat d'une SC-AGRP. Si la PR est un CP simple, il s'ensuit que AGR' et C' devront appartenir à la même catégorie.

(12) J'ai vu [Jean [_{AGR'} nerveux] et [_{AGR'} [_{CP} qui fumait comme un turc]]] (traduction d'un exemple de Cinque 1995)

(13) *J'ai vu [Jean [_{AGR'} nerveux] et [_{C'} qui fumait comme un turc]]

(c) Certains adverbes peuvent être insérés entre l'antécédent et qui, ce qui devrait être impossible s'ils étaient unis par la relation Spec-Tête :

(14) Avec la maison, maintenant, qui fume, nous ne pouvons pas

Cinque donne en outre certaines précisions sur la structure (10a). D'abord, à propos de la nature de qui, il soutient que qui est une forme accordée du complémenteur. Ce complémenteur accordé gouverne proprement la trace dans Spec-AGRP inférieur, et identifie, par ses traits-phi (personne, genre, nombre), *pro* dans le Spec-CP inférieur, qui est gouverné et se voit assigner le Cas par AGR inférieur dans que-i.

Cinque cite une remarque de Guasti (1988) selon laquelle les première et deuxième personnes ne sont pas compatibles avec la PR, tandis qu'elles le sont avec la construction à participe présent :

(15)a. *?Pierre {me/te/nous/vous} voit qui {parle/parles/parlons/parlez} à Jean.

b. Pierre {me/te/nous/vous} voit parlant à Jean.

D'après Cinque, ce contraste est attribué au fait que *pro* doit être identifié par les traits-phi de qui, qui n'a que le trait de troisième personne⁶⁾.

Le complémenteur accordé a par ailleurs pour effet de faire de Spec-CP une position A(rgumentale). Ainsi une chaîne est-elle établie entre les trois positions A, Spec-AGRP supérieur, Spec-CP inférieur et Spec-AGRP inférieur. La chaîne ainsi établie reçoit le rôle thématique. Celui-ci est d'abord assigné à la trace dans le Spec-AGRP inférieur. Ensuite à travers la chaîne établie, le DP dans le Spec-AGRP supérieur reçoit le rôle thématique via le Spec-CP inférieur.

Quant au Cas du DP dans le Spec-AGRP supérieur, il est assigné par le V° principal à son complément CP supérieur, d'où il percole à AGR supérieur, qui alors l'assigne au DP dans son Spec. Selon Cinque, lorsque CP supérieur n'est pas un complément de V°, le Cas nominatif est assigné au DP dans le Spec-AGRP (je vais proposer ci-dessous une critique à cette analyse) :

(16) [Io/*me che fumo per strada] è uno spettacolo che non raccomando a nessuno.

1sg qui fume dans le quartier est un spectacle que je ne recommande pas. (Cinque 1995)

3.2. Nouvelle proposition

J'accepte l'idée que la PR est une SC. Mais, je suppose, à la différence de Cinque, qu'il faut distinguer deux types de SC dont le sujet se trouve dans deux positions différentes. Ainsi je propose d'abord mon analyse de la SC.

3.2.1. Structure des deux types de SC

Il est connu que les SC de type (17) (désormais type trouver) et de type (18) (désormais type avoir) exhibent des comportements différents :

(17) Je trouve [_{SC} Marie jolie].

(18) J'ai [_{SC} ma voiture en panne].

1) un DP faible sans présupposition existentielle ne peut pas être le sujet de type trouver, ce qui est possible pour le type avoir :

(19) *Je trouve [_{SC} trois filles jolies].

(20) J'ai [_{SC} trois places (de) libres].

2) un DP déictique peut être le sujet de type trouver. Par contre, c'est impossible pour le type avoir :

(21) Je trouve [_{SC} cette fille jolie].

(22) *J'ai [_{SC} cette voiture en panne].

3) le type trouver est difficilement compatible avec un prédicat temporaire, tandis que le prédicat de type avoir doit être temporaire :

(23)a. ?*Je trouve [_{SC} Marie malade].

b. Je trouve [_{SC} Marie jolie].

(24)a. J'ai [_{SC} ma voiture en panne].

b. *J'ai [_{SC} ma voiture jolie].

Ceci suggère que la structure interne de la SC est différente dans le type trouver et dans le type avoir.

En adoptant l'idée qu'une SC est la projection d'un AGRP abstrait, et en tenant compte du fait que le prédicat des types trouver et avoir est respectivement permanent et temporaire, je suppose avec Diesing (1992) (a) que le sujet du type trouver reçoit son rôle thématique dans Spec-AGRP et que, le Spec-VP⁷⁾ étant occupé par PRO, le sujet ne peut pas revenir dans Spec-VP, et (b) que le sujet de type avoir reçoit le rôle thématique dans le Spec-VP, et monte dans le Spec-AGRP en S-structure (ou avant spell-out), mais revient dans le Spec-VP en LF :

(25)a. Je trouve [AGRP Marie [VP PRO[_{V°} jolie]]. (D-structure)

b. Je trouve [AGRP Marie [VP PRO[_{V°} jolie]]. (S-structure)

c. *Je trouve [AGRP t [VP Marie [_{V°} jolie]]. (LF)

(26)a. J'ai [AGRP [VP ma voiture [_{V°} en panne]]. (D-structure)

b. J'ai [AGRP ma voiture [VP t [_{V°} en panne]]. (S-structure)

c. J'ai [AGRP t [VP ma voiture [_{V°} en panne]]. (LF)

Ce qui est essentiel dans mon analyse est que l'abaissement en LF s'applique aussi à un DP défini dans la SC. Je suppose que le sujet de la SC se déplace en S-structure (avant spell-out) pour l'assignation de Cas, et peut revenir dans le Spec-VP parce que son Cas est assigné indirectement par le V° principal via l'AGR abstrait et que son trait D n'est pas vérifié à cause de l'absence de T⁸⁾.

Selon cette analyse, les différences entre 1) et 2) sont expliquées de la manière suivante :

1) dans le type trouver, un DP indéfini faible, directement inséré dans Spec-AGRP, ne peut pas revenir dans Spec-VP pour la clôture existentielle. En revanche, pour le type avoir, ce type de DP peut revenir dans Spec-VP en LF, ce qui permet la clôture existentielle.

2) un DP-sujet déictique qui ne peut pas être "persistance" ne peut pas occuper Spec-VP en LF. Cette contrainte cause une contradiction pour le type avoir, mais aucun problème ne se pose pour le type trouver.

3.2.2. Structure interne de la PR

Les exemples (27)~(29) montrent que la PR a le même comportement que la SC de type avoir par rapport aux tests 1)~3) :

(27)a. J'ai [_{SC} un étudiant qui est fatigué].

b. J'ai [_{SC} trois étudiants qui sont fatigués].

(28) *J'ai [_{SC} cet étudiant qui est fatigué].

(29)a. J'ai [_{SC} ma voiture qui est en panne].

b. *J'ai [_{SC} ma voiture qui est jolie].

Je suppose donc la structure suivante de la PR identique à la SC de type avoir :

- (30)a. J'ai [_{IP} qui est [_{VP} ma voiture [_V en panne]]]. (D-structure ou thème position)
 b. J'ai [_{IP} ma voiture [_{I'} qui est [_{VP} t [_{V'} en panne]]]] (S-structure)
 c. J'ai [_{IP} t [_{I'} qui est [_{VP} ma voiture [_{V'} en panne]]]]. (LF)

Il faut expliquer la nature de qui dans mon analyse et pourquoi un DP défini peut revenir dans Spec-VP en LF. Haiman (1990) avance l'idée que, dans la relativisation du sujet, le marqueur de subordination est toujours un pronom relatif indépendamment de sa forme (ainsi selon cet auteur, that en anglais est un pronom relatif, dans *I like a girl that is honest*) et qu'il n'y a pas de trace dans la relative. Autrement dit, selon Haiman, le pronom relatif sujet se trouve dans Spec-IP, mais pas dans Spec-CP⁹). Si on admet cette proposition, qui a le même statut que le pronom nominatif dans la construction de dislocation à gauche :

- (31)a. ma voiture, [_{IP} qui [_{I'} est [_{VP} en panne]]].
 b. ma voiture, [_{IP} elle [_{I'} est [_{VP} en panne]]].

Or, on suppose que le pronom nominatif est réanalysé en français avancé comme une marque d'accord qui se situe dans I°. Je suppose que le même type de réanalyse se produit pour qui dans la PR¹⁰) :

- (32)a. [_{IP} ma voiture [_{I'} qui-est [_{VP} en panne]]].
 b. [_{IP} ma voiture [_{I'} elle-est [_{VP} en panne]]].

Mais il y a une différence importante entre ces deux constructions. Dans le cas de la dislocation à gauche réanalysée IP, l'ancien topique (ma voiture en (31b)) est aussi réanalysé comme le sujet dans Spec-IP, et se voit assigner le Cas nominatif et son trait D est vérifié par l'accord Spec-Tête de IP. Par contre, en (32a), le Cas nominatif n'est pas assigné à ma voiture, et le T propre qui devrait vérifier le trait D est absent. L'idée que la PR n'implique pas T est déjà proposée par Radford (1976) qui dit que : « complement where tense is entirely predictable (i.e. complements which are unmarked for tense) are untensed. Since tense in pseudo-relative clauses is predictable, we might argue that verbs in pseudo-relatives are untensed ».

En effet, dans l'analyse de Cinque, T est requis pour une raison aspectuelle (progressive). Je suppose avec Radford (1976) que T dans la PR n'a pas de valeur propre et est déterminé ou bien par rapport au T de la principale (dans le cas de verbe de perception ou de rencontre) ou bien par rapport à la situation de l'énonciation, comme en (30). Je suppose que ce type de T n'a pas la force de vérifier le trait D du DP sujet. De même, ma femme en (32a), qui est réanalysé comme sujet et qui se trouve dans Spec-IP ne se voit pas pourtant assigner le Cas nominatif par I. C'est le Cas accusatif qui lui est assigné par le V° principal via I impliquant qui. C'est l'assignation indirecte du Cas et l'absence de la vérification de D qui contraint le DP-sujet de la PR à revenir dans Spec-VP en LF.

En résumé, je suppose que de même que le cas morphologique ga en japonais, la PR permet syntaxiquement au DP-sujet de se trouver dans Spec-VP en LF.

Maintenant, il faut justifier mon analyse en la comparant à celle de Cinque.

3.2.3. Justification

Les avantages de mon analyse par rapport à celle de Cinque (1995) se résument en deux

points.

1) mon analyse explique pourquoi la PR représente le jugement thétique en supposant que le sujet se trouve dans Spec-VP en LF. Mais, l'analyse de Cinque n'apporte aucun éclairage sur la sémantique de la PR.

2) pour Cinque, la raison pour laquelle les première et deuxième personnes ne sont pas compatibles avec la PR réside dans les traits-phi de qui, qui n'a que le trait de troisième personne (cette hypothèse est par ailleurs empiriquement incorrecte. voir la note 6). Mais cette hypothèse n'explique pas pourquoi les autres expressions déictiques sont également incompatibles avec la PR :

(33) *J'ai cette voiture qui est en panne.

Mon analyse explique ce parallélisme en supposant que les expressions déictiques qui sont par nature "substance" ne peuvent pas revenir dans Spec-VP en LF.

En ce qui concerne les trois points que Cinque invoque pour montrer la supériorité de son analyse par rapport à l'analyse de PR=CP, mon analyse explique aussi bien le deuxième point (coordination), puisqu'elle suppose que la PR est configurationnellement un IP dont le T n'a pas de valeur propre, et qui est donc pareille à la SC-AGRP :

(34) J'ai vu [Jean [_{AGR'} nerveux] et [_{I'} qui fumait comme un turc]]

Mais le premier point (impossibilité de la cliticisation et de l'extraction du DP-sujet) et le troisième point (possibilité de l'insertion de certains adverbes entre le DP-sujet et qui) semblent poser des problèmes à mon analyse.

Et pourtant, l'exemple suivant montre qu'en fait, un élément adverbial n'est pas inséré entre le DP-sujet et qui dans la PR, et le troisième point s'avère ne pas être gênant pour mon analyse :

(35)a. *J'ai [_{AGRP} ma tante chez moi [_{AGR'} qui m'attend]]¹¹⁾.

b. J'ai [_{AGRP} ma tante [_{AGR'} qui m'attend chez moi]].

Quant au premier point, je suppose avec Cinque d'abord que la cliticisation du DP-sujet n'est possible que si ce DP est configurationnellement un objet du V principal(ex. la PR de la prédication seconde), ce qui n'est pas le cas pour la PR en question. Mon explication de l'impossibilité de l'extraction du DP-sujet est fonctionnelle. Lorsque l'extraction du DP-sujet se produit par la topicalisation ou par le déplacement Wh-, le DP-sujet est ou bien topicalisé ou bien focalisé, ce qui est en conflit avec la nature de la PR, qui dénote un événement dont l'ensemble est focus.

Il reste encore un problème apparent pour mon analyse. Selon Cinque, lorsque CP n'est pas un complément du V°, le Cas nominatif est assigné au DP dans Spec-AGRP.

(36) [Io/*me che fumo per strada] è uno spettacolo che non raccomando a nessuno.

1sg qui fume dans le quartier est un spectacle que je ne recommande pas. (Cinque 1995)

Selon mon analyse, le DP-sujet qui se voit assigner le Cas nominatif devrait rester dans Spec-AGRP, ce qui empêcherait l'interprétation thétique. Il semble donc que mon analyse n'explique

pas l'exemple (36). Mais Io en (36) est non clitique et non gouverné. Donc, on ne le trouve pas dans les positions gouvernées comme Spec-IP. Ainsi l'exemple (36) n'est pas pertinent¹².

4. Conclusion

J'ai essayé d'expliquer pourquoi la PR eu question sert à représenter le jugement théorique, en supposant (a) que le sujet du jugement théorique se trouve dans Spec-VP en LF, en appliquant l'analyse de Diesing (1992) du DP indéfini faible au cas du DP défini, et (b) que le DP-sujet de la PR qui se trouve dans Spec-IP en S-structure (avant spell-out) revient dans Spec-VP en LF grâce à l'absence de l'assignation du Cas nominatif et de la vérification de son trait D. Il est vrai que la correspondance entre l'opération syntaxique (l'assignation du Cas nominatif et la vérification du trait D) et la sémantique (l'abaissement en LF) n'est pas complète. Mais le français dispose d'une construction syntaxique qui accomplit essentiellement la même fonction que le marquage morphologique du japonais. Autrement dit, par défaut, le sujet du jugement catégorique ("substance" de Kuroda) peut être illustré syntaxiquement par un DP défini qui reçoit le Cas nominatif et dont le trait D est vérifié dans Spec-IP, et il se peut que le topique-sujet n'ait pas besoin d'une position particulière dans certains cas.

NOTES

- 1) D'autre part, Takezawa (1987) suppose que ga est l'illustration du Cas nominatif assigné configurationnellement par T°.
- 2) En adaptant l'hypothèse de VP proliféré, Mito (1996) soutient que VP inférieur (son VP2) est la portée nucléaire et que le DP qui est inséré dans le Spec-VP supérieur (son VP1) et reçoit l'agent dans cette position, est hors de la portée nucléaire. Je ne sais pas pour le moment comment intégrer cette hypothèse à mon analyse.
- 3) La vérification du trait D pourrait être paraphrasée, dans le terme sémantique, par le repérage du référent du DP par rapport au temps décrit plutôt qu'à l'événement dénoté.
- 4) Selon Cinque (1995), la structure configurationnelle de la PR est triplement ambiguë (je me contente de donner les différences essentielles abstraction faite du détail) :
 - (a) J'ai [_{VP} [_{V'} vu [_{SC} Marie qui pleurait]] (SC complément)
 - (b) J'ai [_{V'} vu [_{NP} [_{NP} Marie] [_{SC} PRO qui pleurait]]] (SC adjoint à l'intérieur de NP)
 - (c) J'ai [_{VP} [_{V'} vu Marie] [_{SC} PRO qui pleurait]] (SC adjoint à l'intérieur de VP)
- 5) En fait, la structure proposée par Cinque est la suivante :
 - (a) I saw [_{CP} [_{AGRP} the moon and Venus _{AGR} [_{VP} rising over the mountain]]]Cet auteur n'explique pas si la ACC-ing construction implique aussi TP et AGRP inférieur. Mais suivant sa remarque selon laquelle la SC-CP nécessite TP qui est responsable de l'interprétation progressive, j'ajoute TP abstrait et AGR inférieur.
- 6) Cette analyse ne semble pas empiriquement correcte, vu des exemples comme le suivant :

- (a) Moi/Toi qui le connais bien, je
- 7) J'utilise l'étiquette VP pour parler de VP, AP, PP dans SC.
- 8) Je n'envisagerai pas une autre possibilité, c-à-d, celle de l'assignation de cas partitif.
- 9) L'analyse ordinaire suppose que le pronom relatif se déplace dans Spec-CP et que dans le cas du complémenteur l'opérateur vide se déplace dans Spec-CP :
- (a) [a girl_i [_{CP} who_i [_{C°} $\emptyset$ [_{IP} t_i is [_{VP} honest]]]]].
- (b) [a girl_i [_{CP} Op_i [_{C°} that [_{IP} t_i is [_{VP} honest]]]]].
- Il faut donc justifier avec des données empiriques l'analyse selon laquelle le pronom relatif sujet se trouve dans Spec-IP.
- 10) Il se peut que l'exemple suivant milite pour cette analyse:
- (a) Il y a un douanier qui contrôle chaque voiture.
- Cet exemple peut être interprété comme représentant autant (c) que (b):
- (b) $\exists x, \forall y, x=\text{douanier}, y=\text{voiture}, x \text{ contrôle } y$
- (c) $\forall y, \exists x, x=\text{douanier}, y=\text{voiture}, x \text{ contrôle } y$
- C-à-d, en (c), le quantifieur universel (chaque) dans la PR peut avoir la portée large par rapport au quantifieur existentiel (un) dans l'antécédent. Ceci indique que chaque peut monter plus haut qu'un en LF. Or, le site d'attérissage de la montée de quantifieur (Quantifieur Raising) en LF est la position adjointe à IP. Pour obtenir l'interprétation (c), il faut donc qu'un douanier se trouve dans IP qui implique chaque voiture. Il est probable que IP pertinente soit IP subordonnée, mais pas IP principale. Ainsi l'interprétation possible (c) suggère qu'un douanier devrait se trouver dans Spec-IP subordonnée.
- 11) Cet exemple est acceptable si on met une pause après chez moi, c-à-d, si on l'interprète comme impliquant une relative appositive.
- 12) Dans ce contexte, un contre-exemple éventuel à mon analyse est le suivant en serbo-croate cité par Gvozdanovic (1981), et repris par Auwera (1993) :
- (a) Ivan vidi Petar/Petra da svira sonatu.
voit Nom/Acc que joue sonate
- Dans le cas de nominatif, le DP n'est pas l'objet de V° principal et donc cette PR doit être celle de complément :
- (b) Ivan vidi [_{AGRP} Petar [_{AGR'} da svira sonatu]].
- Mais selon Auwera (1993), le nominatif n'est acceptable que si Petar a un accent contrastif. Ainsi il se peut que dans le cas de nominatif, le DP-sujet est focalisé et se trouve plus haut que Spec-AGRP :
- (c) Ivan vidi [_{FocP} Petar_i [_{AGRP} t_i [_{AGR'} da svira sonatu]]].

REFERENCES

- AUWERA J. VAN DER. 1993, « Les relatives prédicatives du français », *Travaux linguistiques du Cerlico* 6-2, pp.265-277.
- CINQUE G. 1995, *Italian Syntax and Universal Grammar*, Cambridge University Press.
- DIESING M. 1992, *Indefinites*, The MIT Press.
- GUASTI M. T. 1992, « Pseudorelative and Prepositional infinitive », *GenGenP* 0-0, pp.53-65.
- HAIMAN J. 1990, « Schizophrenic complementizers », in CROFT W., K. DENNING & S. KEMMER

- (éds) *Studies in typology and diachrony. Papers presented to Joseph H. Greenberg on his 75th birthday* pp.79-94, Amsterdam : John Benjamins.
- KANEKO M. 1996, *Sur la diversité des pseudo-relatives en français moderne*, mémoire de D.E.A. présenté à Paris 8.
- KLEIBER G. 1987, « L'énigme du Vintimille ou les déterminants à quai », *Langue française*, 75, pp.107-122.
- KURODA S.-Y. 1992, *Japanese Syntax and Semantics*, Kluwer Academic Publishers.
- MILSARK G. 1974, *Existential Sentences in English*, Ph.D. dissertation, MIT.
- MITO H. 1996, « Furansugo no tyuukankoobun to nookakukoobun ni tuite », *Etudes de langue et littérature française*, 27, pp.1-22.
- NASH L. & A. ROUVERET (1996), *Proxy categories in the theory of phrase structure*, manuscrit Paris 8.
- RADFORD A. 1975, « Pseudo-relatives and the unity of subject raising », *Archivum Linguisticum* 6, pp.32-64.
- RIZZI L. 1992, « Direct perception, Government and Thematic Sharing », *GenGenP* 0-0, pp.39-52.
- TAKEZAWA K. 1987, *A configurational Approach to Case-Marking in Japanese*, Ph.D. dissertation, University of Washington.